

Engagement de la modification n° 1 du PLU de SENOUILLAC

Date de la délibération : 18/03/2021

Thème:

Séance : Arrêté du Président

Dossier de référence : 20_2021A

Objet : Engagement de la modification n° 1 du PLU de SENOUILLAC

Service : Service Urbanisme

RAPPORT



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
GAILLAC -
GRAULHET**

Técou BP 80133 -
81604 - GAILLAC
Cedex

Accueil du lundi au
vendredi
De 9h00-12h15 /
13h45-17h30